



FONDATION
FRANÇOIS SCHNEIDER

Appel à candidatures

23 septembre - 22 novembre 2026

Talents 16^e édition Contemporains

Concours d'art contemporain

Sur le thème de l'Eau, proposez une œuvre ou un projet

Dotation • Acquisition • Exposition

LA FONDATION FRANÇOIS SCHNEIDER

Créée en 2000 et reconnue d'utilité publique en 2005, la Fondation François Schneider poursuit un double engagement : soutenir l'éducation par l'octroi de bourses d'études en Alsace et dans l'Yonne, mais aussi promouvoir la création artistique contemporaine.

Son centre d'art, inauguré en 2013, est installé dans l'ancienne usine d'embouteillage des sources de Wattwiller en Alsace (France). Le lieu est entièrement dédié à la thématique de l'Eau, qu'il explore chaque année à travers des expositions temporaires mettant en lumière des artistes de renommée internationale et de la scène émergente. La question de l'eau est abordée sous ses multiples facettes : plastique, poétique, esthétique, géographique, politique ou encore scientifique.

À travers différentes initiatives dont le concours **Talents Contemporains** sur le thème de l'Eau et de la Terre, la Fondation François Schneider soutient les artistes plasticiens dans le développement de leur carrière, notamment par l'acquisition de leur œuvre et par l'exposition de leur travail artistique. La Fondation met également en valeur ces artistes à travers sa collection par le biais de prêts d'œuvres et des expositions itinérantes.

À PROPOS DU CONCOURS TALENTS CONTEMPORAINS - L'EAU

Reflète de la création contemporaine actuelle, le concours **Talents Contemporains**, initié en 2011, permet de défricher les scènes artistiques européennes et internationales sur cette thématique fondamentale. Une collection unique s'est ainsi constituée et présente des artistes aussi bien diplômés d'écoles d'art reconnues que des parcours autodidactes et atypiques.

Cette collection forme aujourd'hui un ensemble singulier à contre-courant de certaines tendances institutionnelles ou du marché. Les œuvres sont exposées à la fois dans le centre d'art et voyagent pour des projets hors-les-murs. Pour les artistes lauréats la dotation constitue non seulement une véritable aide financière mais elle est également un tremplin dans leur carrière en offrant une reconnaissance institutionnelle. La programmation d'une exposition au centre d'art garantit la valorisation du travail des artistes lauréats, favorisant la médiation culturelle auprès du public et une diffusion de leur démarche sur le plan régional et national.



LES MODALITÉS ET ÉLIGIBILITÉS DU CONOURS

Conditions de participation

- Le concours est ouvert aux artistes plasticiens de toutes nationalités et de tous âges (majeurs).
- Les candidats doivent **attester d'une activité professionnelle artistique et/ou être diplômé d'une école d'art**. Pour être éligibles, les candidats doivent pouvoir faire état d'un parcours récent et continu à travers plusieurs expositions (personnelles et/ou collectives), des publications (monographies, catalogues) ou des participations à des résidences d'artistes au cours des cinq dernières années.
- Le dossier de candidature doit être rédigé en français ou en anglais.

Critères d'éligibilité de l'œuvre

- L'œuvre présentée au concours est sur le thème de l'Eau.
- Les disciplines éligibles sont les suivantes : **peinture, dessin, sculpture, installation, photographie, vidéo, textile, ou toutes autres formes d'arts plastiques ou visuels** (le cinéma, le spectacle vivant et la musique ne sont pas retenus).
- **Pour les installations et les sculptures**, les artistes ont la possibilité de présenter soit une œuvre existante soit un projet. Dans le cadre d'un projet, un budget de production d'un maximum de 50 000 € TTC doit être joint.
- Pour les autres formes artistiques, **seule une œuvre existante peut être présentée**. Aucun budget supplémentaire de production ne peut être attribué pour des peintures, dessins, photographies ou vidéos.
- Format de l'œuvre (Pièce unique) : l'œuvre peut se composer de plusieurs éléments ou plusieurs parties (par exemple un triptyque ou une installation composée de plusieurs objets), tant que l'ensemble constitue un exemplaire unique.
Exception (Séries et tirages) : uniquement pour la photographie et la vidéo, si l'œuvre existe en plusieurs exemplaires, la dotation se voit réduite à 8 000 €.
- **Critères techniques** : les huiles sur toiles et dessins ne doivent pas dépasser la taille de 320 x 210 cm pour une seule pièce. Les diptyques, triptyques sont acceptés.

Chaque candidat ne pourra présenter qu'une seule œuvre ou qu'un seul projet par année. Une œuvre proposée au concours ne peut être représentée au concours l'année suivante ou a posteriori.

NB : Lorsqu'un visuel proposé a été généré avec l'aide de l'Intelligence artificielle, veuillez le préciser dans la légende de l'image.

À ce jour, **96 œuvres ont été récompensées, des artistes suivants :**

YOAV ADMONI • AKMAR • RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL • NOUR AWADA • RACHAEL LOUISE BAILEY • CÉSAR BARDoux • GUILLAUME BARTH • HICHAM BERRADA • BENOÎT BILLOTTE • MATHIEU BONARDET • BIANCA BONDI • ULYSSE BORDARIAS • MURIEL BORDIER • JULIE BOURGES • JESSIE BRENNAN • JEANNIE BRIE • EMILIE BROUT & MAXIME MARION • GAËLLE CALLAC • CÉCILE CARRIERE • XAVIER CASTRO • JULIE CHAFFORT • YVES CHAUDOUËT • CLAIRE CHESNIER • ETIENNE CLIQUET • LADISLAS COMBEUIL • VALÈRE COSTES • OLIVIER CROUZEL • EDOUARD DECAM • ASIEH DEHGHANI • ALIOUNE DIAGNE • CÉLINE DIAIS • REBECCA DIGNE • SIDORENKO-DUTCA • CRISTINA ESCOBAR • PASCALE ETTLIN • DAVID FALCO • LAURENT FAULON • SARA FERRER • ETIENNE FOUCHET • MARIE-ANITA GAUBE • ELÉONORE GEISSLER • VARDIT GOLDNER • ANTOINE GONIN • ELISE GRENOIS • COLLECTIF ETHNOGRAPHIC • BILAL HAMDAD • PAUL HEINTZ • ARTHUR HOFFNER • HARALD HUND • HAO JINGFANG & WANG LINGJIE • MARC JOHNSON • NADIA KAABI-LINKE • ZHANG KECHUN • MARYAM KHOSROVANI • M'HAMMED KILITO • ELIZAVETA KONOVALOVA • AMÉLIE LABOURDETTE • JÉRÉMY LAFFON • MANON LANJOUÈRE • MATHILDE LAVENNE • OLIVIER LEROI • SUJIN LIM • RAHSHIA LINENDOLL-SAWYER • CLAIRE MALRIEUX • LAURENT MARESCHAL • AURÉLIEN MAUPLOT • MEHDI MEDDACI • EVA MEDIN • MEHRALI • CAMILLE MICHEL • GUSTAVO MILLON • YOSRA MOJTAHEDI • EVA NIELSEN • MAËL NOZAHIC • JOHAN PARENT • BENOÎT PYPE • ENRIQUE RAMIREZ • BERTRAND RIGAU • SARAH RITTER • FRANCISCO RODRIGUEZ TEARE • CÉLESTE ROGOSIN • BENJAMIN ROSSI • ERIK SAMAKH • SANDRA & RICARDO • UGO SCHIAVI • AURÉLIE SCOUARNEC • ALEX SETON • SUHAIL SHAIKH • NOEMI SJÖBERG • PAUL SOUVIRON • ELVIA TEOTSKI • THOMAS TEURLAI • CAPUCINE VANDEBROUCK • WIKTORIA WOJCIECHOWSKA • JENNY YMKER • KECHUN ZHANG

LE FONCTIONNEMENT ET LA DOTATION

Une première sélection d'une trentaine de finalistes est désignée par quatre Comités d'Experts. Chaque comité se compose de deux professionnels du secteur culturel et a pour mission de sélectionner parmi tous les dossiers reçus une trentaine de « Finalistes » qui seront ensuite présentés au Grand Jury International.

Un maximum de **7 lauréats** sont désignés par le Grand Jury International, composé de personnalités du monde de l'art.

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

- **Jean-Noël Jeanneney**, Ancien président de Radio France, ancien secrétaire d'État et ancien président de la Bibliothèque nationale de France – Paris (France)
- **Constance de Monbrison**, Responsable des collections Insulinde, musée du quai Branly - Jacques Chirac – Paris (France)
- **Alfred Pacquement**, Conservateur général honoraire du patrimoine – Paris (France)
- **Chiara Parisi**, Directrice du Centre Pompidou-Metz (Metz)
- **Ernest Pignon-Ernest**, Artiste, Paris (France)
- **Roland Wetzol**, Directeur du Musée Tinguely – Bâle (Suisse)
- **Rosa Maria Malet**, Directrice de la Fondation Joan Miró 1980 – 2017, membre du Conseil d'Administration – Barcelone (Espagne)

NB : La composition des Comités d'Experts et du Grand Jury International est susceptible d'évoluer en fonction des disponibilités.

Les lauréats reçoivent chacun **15 000 € pour l'acquisition de leur œuvre qui intègre la collection de la Fondation.**

Chaque candidat garantit que l'œuvre ou le projet présenté(e) est et/ou restera unique (sculpture, dessin, installation). Dans le cadre de la photographie ou de la vidéo, si l'œuvre proposée comprend plusieurs éditions, la Fondation François Schneider se réserve le droit de réduire le montant de la dotation à **8 000 €**.

Les lauréats s'engagent à livrer leur œuvre prête à être exposée, en fournissant à leurs frais l'ensemble des éléments de présentation nécessaires (encadrement, socle, contre-collage, matériel vidéo spécifique, etc.).

La Fondation François Schneider prend à sa charge les coûts liés à la production de l'exposition (transports de l'œuvre et assurance) et la publication d'un livret bilingue.

LE CALENDRIER

- **23 septembre 2026 à 14h – 22 novembre 2026 à 23h59 (heure française)** : inscription au concours
- **Décembre 2026 – Février 2027** : les Comités d'Experts présélectionnent une trentaine de finalistes
- **Mars 2027** : annonce des finalistes présélectionnés à la presse, sur le site web et sur les réseaux sociaux de la Fondation
- **Printemps 2027** : choix des lauréats par le Grand Jury International et annonce à la presse, sur le site web et sur les réseaux sociaux de la Fondation
- **Hiver 2028** : exposition des œuvres au centre d'art de la Fondation François Schneider à Wattwiller

NB : La Fondation se réserve le droit de modifier les dates.

Toute candidature ou dossier incomplet après clôture de l'appel à candidatures ne pourra faire l'objet de modifications. Veuillez noter que la plateforme peut être saturée lors des dernières heures avant sa clôture en raison d'un afflux de candidatures de dernière minute.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent impérativement être envoyées via l'interface d'inscription en ligne, accessible depuis le site internet de la Fondation François Schneider : www.fondationfrancoisschneider.org

→ Les candidats souhaitant effectuer une inscription individuelle devront s'inscrire via le lien suivant : **https://talentscontemporains-eau.fondationfrancoisschneider.org/inscription_individuel.php**

→ Les candidats souhaitant effectuer une inscription collective devront s'inscrire via le lien suivant : **https://talentscontemporains-eau.fondationfrancoisschneider.org/inscription_collectif.php**

En cas de difficultés techniques liées au réseau Internet, durant la période de l'appel à candidatures, veuillez prendre contact au plus tôt avec la Fondation. Nous vous invitons à soumettre vos candidatures le plus tôt possible afin d'éviter des ralentissements du serveur et que, de ce fait, votre candidature ne nous parvienne pas dans les temps.

Les dossiers de candidature devront être rédigés en langue française pour les candidats francophones, et en anglais pour les autres candidats.

Ces dossiers doivent obligatoirement comprendre les éléments suivants :

Partie administrative

- ☐ Formulaire d'inscription et règlement signé lu et approuvé (format PDF).
- ☐ Copie de votre pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité recto/ verso ou passeport) (format PDF).

Partie artistique

- ☐ Un curriculum vitae et/ ou une présentation de votre collectif d'artistes à jour, justifiant d'un parcours artistique solide (travail récemment exposé dans des institutions, galeries, festivals, etc. et/ou avoir participé à une résidence d'artistes) (format PDF, 2 pages maximum).
- ☐ Votre portfolio / dossier artistique qui présente l'ensemble de votre travail avec visuels et textes obligatoires (format PDF, 20 pages A4 maximum, 30 Mo maximum).
- ☐ Une note d'intention présentant l'œuvre ou le projet et la démarche de l'artiste pour le concours sur le thème de l'Eau, (format PDF, 1 page environ) ainsi que : un court texte de présentation de l'œuvre en vue de la publication d'un livret bilingue (maximum 1 000 signes espaces compris) ; une courte biographie (500 signes) le tout devra être envoyé au format PDF (3 pages maximum).
- ☐ Une fiche technique précise de l'œuvre existante ou du projet (sculptures, installations), titre, matériaux, technique(s), dimensions, poids, contraintes et moyens techniques requis pour l'exposition, le montage ou le transport de l'œuvre ainsi que son entretien et sa maintenance pour assurer sa conservation à long terme. (format PDF, 2 pages maximum).
- ☐ Un budget détaillé de production d'un maximum de 50 000 € TTC pour les œuvres présentées sous la forme de projets pour des sculptures et installations (format PDF). Il présente les coûts de production avec devis : matériaux, audiovisuel, intervention d'entreprises/artisans, frais d'acheminement (transport si spécifique, douane, grue...) frais de transport pour le suivi de la réalisation du projet. La Fondation ne finance pas les résidences de recherche et de création. Les honoraires d'artistes sont englobés dans la dotation de 15 000 € et n'ont pas à figurer dans le budget.
- ☐ 3 à 5 visuels en couleur (photo, dessin, schéma, modélisation, plan... etc.) (format JPG, 5 Mo maximum par visuel).
- ☐ Un extrait vidéo de l'œuvre. Il est possible de joindre une captation vidéo pour les autres œuvres (peinture, sculpture, etc.) afin de les contextualiser (format MOV/MP4, 4 Go maximum).

NB : Le jury sera sensible au caractère clair et concis du dossier et à la cohérence de la proposition par rapport à la collection de la Fondation François Schneider.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les instructions ci-dessus ne sera pas soumis aux Comités d'Experts et au Grand Jury International.



INFORMATIONS ET CONTACT

Fondation François Schneider

27 rue de la Première Armée

68700 Wattwiller – France

Tel : +33 (0)3 89 82 10 10

info@fondationfrancoisschneider.org

fondationfrancoisschneider.org



Chargée de production et des concours

Talents Contemporains

Léa Rosenfeld

l.rosenfeld@fondationfrancoisschneider.org